

Estimation du Produit Intérieur Brut de Saint-Barthélemy en 2014

Quatre années après la précédente publication, cette étude présente une nouvelle estimation du Produit intérieur brut (PIB) par habitant de Saint-Barthélemy sur la base des données des années 2011 et 2014. Ces évaluations, réalisées en 2018 par l'Agence française de développement (AFD) et l'Institut d'émission des départements d'Outre-mer (IEDOM) ne tiennent de fait pas compte des destructions engendrées par le passage, le 6 septembre 2017, du cyclone IRMA sur les îles du Nord. Toutefois, cette mesure actualisée de l'activité économique de l'île sur une période antérieure à la catastrophe climatique pourra être utilisée comme point de référence à de nouvelles estimations du PIB, voire à la réalisation d'études spécifiques sur l'impact économique de cet évènement climatique exceptionnel.

Depuis la mise en place en 2004 de l'accord-cadre sur les Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer (CEROM), les partenaires ont entrepris l'estimation d'un Produit intérieur brut (PIB) par habitant pour chacune des collectivités de l'Outre-mer français que sont Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte récemment devenue un département. La première estimation du PIB par habitant de Saint-Barthélemy a été réalisée en 2005 sur la base de données datant de 1999. En 2014, le partenariat Insee, AFD et IEDOM avait procédé à une actualisation portant sur les données de l'année 2010.

UNE CROISSANCE PORTÉE PAR LES RETOMBÉES DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

Le PIB de Saint-Barthélemy est estimé à 367 millions € en 2014, contre 324 millions € en 2011. Le PIB par habitant s'élève ainsi à 38 994 € en 2014, contre 35 893 €¹ en 2011, soit une croissance annuelle moyenne de 2,8 %. La fréquentation touristique, en hausse, contribue largement à la création de richesse, au travers du développement maîtrisé d'un parc immobilier de luxe et de l'essor de services dédiés à une clientèle aisée. La Collectivité joue un rôle structurant dans le développement économique de l'île via la réalisation d'infrastructures et le maintien d'une stratégie touristique cohérente avec les atouts et les contraintes du territoire.

Le tourisme, premier pilier de l'économie

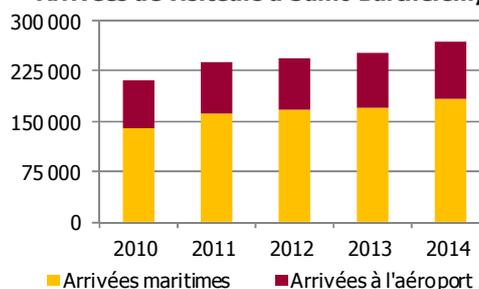
Compte tenu des caractéristiques physiques de l'île, notamment une configuration rocheuse et une faible pluviométrie, le développement de Saint-Barthélemy s'est fondé sur le tourisme qui représente la première activité économique du territoire. Afin de préserver l'attrait de l'île, le positionnement touristique de Saint-Barthélemy est basé sur la sécurité, le calme, la qualité des services et de l'hébergement ainsi que sur les produits de luxe.

Une fréquentation touristique croissante

Le nombre total d'arrivées sur l'île, par voies maritimes et aériennes, s'établit à 269 875 passagers en 2014 contre 237 259 en 2011 (+13,7 %). Sur la période, ces deux modes de transport contribuent à la hausse de la fréquentation de l'île (+4,6 % en moyenne par an). Le transport maritime de passagers (paquebots, ferries et yachts) représente 68 % des arrivées sur la période. En 2014, le trafic total de l'aéroport s'établit à 171 051 passagers, un résultat qui se rapproche du niveau historique de 2007 (180 413 passagers).

La clientèle provient principalement du marché nord-américain (60 % en 2013 selon le Comité territorial du tourisme de Saint-Barthélemy, (CTTSB), mais aussi européen (français en particulier). Par ailleurs, une forte progression de la clientèle sud-américaine a été observée depuis 2008 pour atteindre 12 % des touristes en 2013. La diversification de la clientèle a entraîné un allongement de la saison touristique : l'ouverture annuelle des hôtels est passée de 4 mois au début des années 2000 à 9 mois depuis 2010. L'organisation, initiée par le CTTSB, de manifestations culturelles, telle que la tenue depuis 2013 d'un festival gastronomique début novembre, a également contribué à l'allongement de la saison.

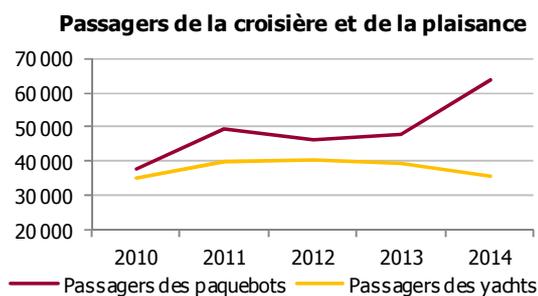
Arrivées de visiteurs à Saint-Barthélemy



Sources : Aéroport Remy de Haenen, Port de Gustavia
 *Paquebots, ferries, yachts

¹ Cette estimation du PIB est réalisée en valeur (ou nominal), c'est-à-dire en euros courants. Ainsi, on ne peut déterminer si la hausse de cet indicateur entre 2011 et 2014 provient d'une hausse des prix, d'une hausse de la production, ni dans quelles proportions ces deux variations se combinent.

L'activité de croisière, assurée par des navires de petite taille (moins de 2 000 places), demeure volontairement limitée, le Port ne disposant pas de la logistique et des infrastructures nécessaires, et la Collectivité souhaitant conforter son positionnement sur le tourisme de luxe. Après avoir connu un point bas en 2010, le nombre de croisiéristes progresse en 2011 et se stabilise jusqu'en 2013 avant de connaître un point culminant en 2014 (63 800 croisiéristes débarqués de près de 200 paquebots).



Source : Port de Gustavia

L'activité de « yachting » est en revanche moins dynamique sur la période considérée : après une progression en 2011 (+13,2 % sur un an), la fréquentation se stabilise avant de se contracter en 2014 (-9,7 %). Ainsi, le nombre de passagers arrivés au port diminue de 10,4 % entre 2011 et 2014, chutant à 35 640 plaisanciers en 2014 (soit moins de 5 300 yachts).

Ce résultat est notamment imputable aux mauvaises conditions maritimes du début de l'année 2014, qui ont rendu l'accès au port difficile. L'île confirme néanmoins son image de « destination voile » au travers de nombreux événements véliques.

Un hébergement touristique positionné sur un segment très haut de gamme

La politique de la Collectivité, relayée par le CTTSB et l'Association des Hôtels et Villas de Saint-Barthélemy, se veut sélective avec un développement modéré des capacités d'accueil de l'île, toujours orientées vers la clientèle haut de gamme. L'offre d'hébergement touristique est constituée à 30 % d'hôtels et à 70 % de villas, ce qui implique que la majorité des touristes ne séjournent pas dans les hôtels.

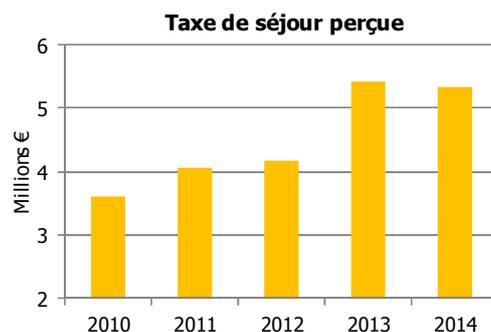
Les propriétaires de villas, pour la plupart étrangers, principalement nord-américains, proposent leur résidence à la location. Selon le CTTSB, 760 villas sont proposées à la location sur l'île en 2015 (soit une offre de 2 100 chambres). La location de villas est une activité particulièrement intégrée sur l'île. Elle a permis non seulement le développement des entreprises du bâtiment, mais aussi l'essor de diverses prestations et de services, généralement inclus dans les tarifs, tels que la location de véhicules, les services d'entretien intérieur et extérieur, de gardiennage et de soins de bien-être. Ces activités satellites viennent ainsi compléter l'offre et la qualité de l'hébergement haut de gamme.

L'hôtellerie se caractérise par une forte présence d'établissements haut de gamme de petite taille, avec une offre restée relativement stable sur la période étudiée ; autour de 30 établissements disposant d'une capacité d'accueil de près de 550 chambres. En 2014, le nombre d'hôtels 4 étoiles et luxe représente plus de la moitié du parc hôtelier (près de 60 %). Le prix moyen d'une chambre hôtelière à Saint-Barthélemy est par conséquent plus élevé que dans la plupart des pays de la zone Caraïbe. Selon le CTTSB, le prix moyen d'une chambre hôtelière (PMC) s'élève à 682 € en 2014, contre 118 € dans la Caraïbe, pour un revenu par chambre disponible (RevPAR) de 355 € (contre 87 €).

La bonne orientation de l'activité touristique s'illustre par la hausse des recettes fiscales de la Collectivité

Depuis 2007, la Collectivité perçoit une taxe de séjour fixée à 5 % du prix pratiqué au titre de chaque nuitée de séjour, et ce quels que soient la nature et le type d'hébergement - hôtels, résidences de tourisme et locations saisonnières appartenant à des particuliers. Le produit de cette taxe est en partie affecté au financement des actions destinées à favoriser l'activité touristique de l'île. Entre 2011 et 2014, le montant collecté au titre de la taxe de séjour a significativement augmenté (+10,4 % en moyenne sur 3 ans), atteignant ainsi 5,3 millions € en 2014.

D'autres ressources fiscales comme les taxes aéroportuaires et portuaires dépendent également de l'activité touristique de l'île. En parallèle, la Collectivité perçoit des impôts et des taxes sur l'activité immobilière, notamment les droits d'enregistrement. Mise en place en 2008, cette taxe s'élève à 4,8 % du montant de la transaction. Les recettes s'élèvent à 16 millions € en 2014 (un tiers des impôts et taxes).



Source : Collectivité de Saint-Barthélemy

CONSÉQUENCES DU PASSAGE D'IRMA SUR LES ÉCONOMIES DES ÎLES DU NORD

Cette estimation du PIB de Saint-Barthélemy, réalisée en 2018 sur des données de 2014, ne tient de fait pas compte des destructions engendrées par le passage, le 6 septembre 2017, du cyclone IRMA de catégorie 5 sur les îles du Nord.

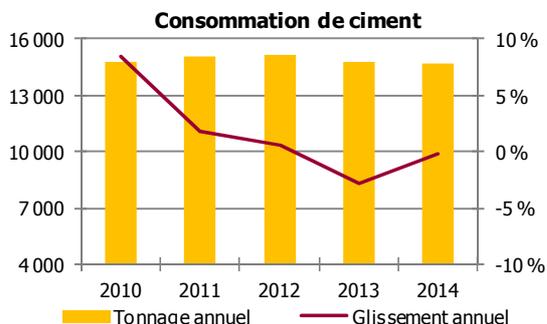
En effet, 95 % des bâtiments publics et privés des deux îles ont été dégradés, dont un quart totalement détruit, et plus de 10 000 véhicules assurés ont été endommagés ou déclarés épaves. Le coût total des dégâts assurés est estimé à 1,83 milliard d'€.

La reconstruction de Saint-Barthélemy a été rapidement engagée après le passage du cyclone, les hôtels ayant bénéficié des indemnités d'assurance. Dès le début de la prochaine saison touristique, la quasi-totalité des établissements rouvrira. Les travaux engagés ont été l'occasion d'améliorer davantage les conditions d'accueil. Toutefois, l'activité du BTP et du tourisme de l'île demeure dépendante de la reconstruction des infrastructures aéroportuaires et portuaires de Sint Maarten.

La construction, deuxième pilier de l'économie

Le secteur du BTP, sous l'impulsion de l'activité immobilière et de la commande publique notamment, constitue une autre activité clé de l'économie de Saint-Barthélemy.

Depuis 2010, la Collectivité joue un rôle contra-cyclique² important avec le lancement de nombreux chantiers structurants (voir le paragraphe ci-après relatif aux projets de développement du territoire), venant ainsi soutenir l'activité des entreprises du BTP. La consommation de ciment, qui permet d'apprécier le maintien de l'activité du secteur de la construction, s'est stabilisée à un niveau élevé, autour de 14 900 tonnes par an, entre 2010 et 2014.

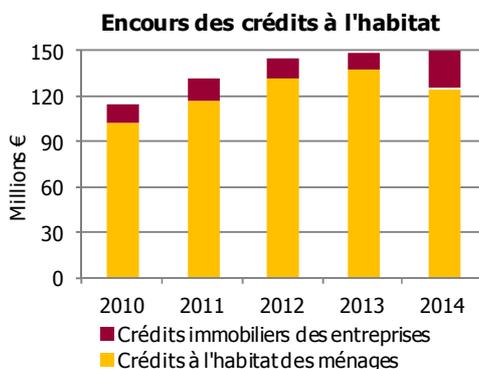


Source : Lafarge Ciments Antilles



Source : Service de l'urbanisme / Collectivité de Saint-Barthélemy

Par ailleurs, à partir de 2012, le marché immobilier enregistre un timide redressement, affichant en 2013 une activité dynamique. Le retour à des niveaux d'avant-crise s'est opéré en 2014, en particulier sur la deuxième partie de l'année, grâce à l'évolution favorable du taux de change euro-dollar.



Source : IEDOM

Indicateur révélant le dynamisme du secteur, l'encours total de crédits à l'habitat n'a cessé de croître entre 2011 et 2014 (en moyenne +5,3 % par an). Toutefois, son rythme de croissance tend à s'atténuer sur la période. Les particuliers sont les principaux emprunteurs de ces crédits (87 % de l'encours en moyenne). En 2014, la hausse de l'encours (+1,8 % sur un an) est portée par la progression sensible de l'encours des crédits immobiliers des entreprises (+135,0 % après deux années consécutives de baisse), tandis que, pour la première fois depuis 2009, l'encours des crédits à l'habitat des ménages recule (-7,5 %).

Le nombre élevé de permis de construire délivrés témoigne également de la bonne tenue du marché. En effet, 237 autorisations ont ainsi été accordées en moyenne par an entre 2011 et 2014, contre 211 en 2007-2010³, notamment en raison de la hausse du nombre d'extensions accordées. Après un point haut atteint en 2011 (251 autorisations), le nombre de permis de construire délivrés diminue progressivement jusqu'en 2014, en moyenne de -2,9 % chaque année.

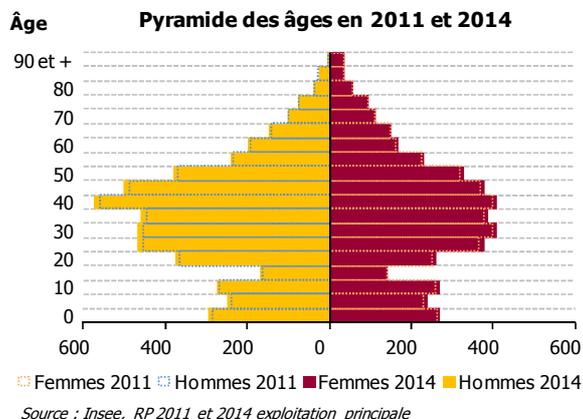
UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

La démographie de Saint-Barthélemy et la bonne tenue de son marché du travail témoignent du dynamisme de l'économie, accompagnée par une Collectivité très présente et structurante pour l'île.

Le solde naturel, nouveau moteur de la croissance démographique

La Collectivité d'outre-mer de Saint-Barthélemy recense 9 427 habitants en 2014. La densité moyenne de la population est très élevée sur l'île et ressort à 449 hab./km² (246 hab./km² en Guadeloupe et 116 hab./km² dans l'hexagone).

Depuis 2011, Saint-Barthélemy a gagné 392 habitants. Sur la période 2011-2014, la population affiche un taux de croissance annuel moyen de 1,1 %. Cette croissance démographique est due principalement au solde naturel, alors que le solde apparent des entrées et des sorties était jusqu'ici le principal moteur de la croissance. L'accroissement naturel de la population, tiré par le niveau de natalité, est orienté à la hausse depuis 2012.



Source : Insee, RP 2011 et 2014 exploitation principale

² En 2008, l'activité du secteur a connu un net ralentissement, en raison d'un taux de change euro-dollar défavorable et de l'adoption, à la suite du passage au statut de COM, d'un nouveau code de l'urbanisme.

³ La période 2007-2010 avait été marquée par un ralentissement de la progression des autorisations (+5,6 % en moyenne chaque année), en lien notamment avec l'adoption du nouveau Code de l'urbanisme et le renforcement des contraintes architecturales, faisant suite à une période de forte croissance (+14,6 % en moyenne annuelle) entre 2002 et 2006.

Le taux de natalité moyen entre 2008 et 2013 s'élève à 12,8 ‰ ; il est proche de celui observé, sur la même période, pour la France hors Mayotte (12,7 ‰).

Le nombre de femmes en âge de procréer progresse également, ramenant ainsi le taux de fécondité à 50 ‰ en 2013, soit 3 points de plus qu'en 2008. Le taux de mortalité s'établit à 4,1 ‰ ; il est largement inférieur à celui observé au niveau national (8,6 ‰ en moyenne entre 2008 et 2013).

En 2014, 17,0 % de la population est âgée de moins de 14 ans (1 598 habitants) et 13,3 % de cette même population relève de la classe des plus de 60 ans (1 254 habitants). L'âge moyen de la population a augmenté (37,0 ans en 2014 contre 35,4 ans en 1999), il semble toutefois se stabiliser depuis 2012. La population apparaît ainsi relativement jeune puisque l'âge moyen des populations guadeloupéenne et hexagonale avoisine 40 ans en 2014.

Un marché du travail proche du plein emploi et dominé par les services

L'essentiel de l'emploi est concentré dans le secteur tertiaire (75 % de l'emploi total en 2014). Le tourisme étant un pôle majeur de l'activité de Saint-Barthélemy, le secteur de l'hébergement et de la restauration est le troisième employeur de l'île. D'après le recensement 2014 de la population réalisé par l'Insee, le tourisme regroupe 19,0 % de l'emploi salarié, après les autres services marchands (29,4 %) et le BTP (19,2 %). Le commerce et les services non marchands concentrent respectivement 17,1 % et 9,5 % de l'emploi total.

L'île de Saint-Barthélemy se différencie de la Guadeloupe et de nombreux autres territoires de l'hexagone par un faible niveau de chômage. Il s'établit à 4,3 % de la population active en 2014, sachant que la population active s'élève à 6 025 personnes, soit un taux d'activité de 86,8 %.

Des investissements de la Collectivité structurants pour l'île

Saint-Barthélemy, qui était rattaché en qualité de commune à la Guadeloupe, est devenu Collectivité d'outre-mer par la loi organique du 21 février 2007. Ce changement de statut a donné lieu à un transfert de compétences (notamment fiscales et douanières).

D'un point de vue législatif européen, Saint-Barthélemy a accédé en 2012 au statut de PTOM (Pays et territoire d'outre-mer), préféré par la Collectivité à celui de RUP (Région ultrapériphérique, statut notamment retenu pour les cinq départements français d'outre-mer et Saint-Martin) en raison de la possibilité de s'affranchir des normes européennes, d'être doté d'un niveau d'autonomie accrue et de bénéficier de la compétence douanière. L'euro demeure la monnaie de Saint-Barthélemy.

Une situation financière qui demeure confortable

La Collectivité de Saint-Barthélemy jouit d'une bonne santé financière depuis sa création. Sur la période d'étude, entre 2010 et 2014, celle-ci se confirme, la Collectivité étant nettement bénéficiaire. En 2014, pour la première fois depuis 2010, la Collectivité de Saint-Barthélemy affiche un résultat d'exercice en baisse, mais qui demeure largement positif, à 18,2 millions d'€. Elle ne reçoit aucune dotation de l'État et les dépenses propres de celui-ci en faveur de Saint-Barthélemy sont très faibles.

Comptes simplifiés de la Collectivité de Saint-Barthélemy

en millions €	2011	2012	2013	2014
Recettes réelles totales	68,9	67,9	72,3	56,0
Recettes de fonctionnement	40,9	48,4	68,6	52,9
<i>dont recettes fiscales</i>	<i>34,8</i>	<i>42,1</i>	<i>61,9</i>	<i>46,2</i>
Recettes d'investissement	28	19,5	3,7	3,1
Dépenses réelles totales	48,2	48,7	72,5	75,2
Dépenses de fonctionnement	26,8	28,5	50,6	45,2
Dépenses d'investissement	21,4	20,2	21,9	30,0
Épargne nette	14,1	19,9	18,0	7,7

Source : Collectivité de Saint-Barthélemy

Bien qu'en baisse en 2014, la capacité d'autofinancement de la Collectivité reste significative et atteint 7,7 millions € (contre 18 millions € en 2013). Ce niveau d'épargne confortable permet à la Collectivité de Saint-Barthélemy, sur l'ensemble de la période considérée, d'autofinancer l'intégralité de ses investissements. La Collectivité se caractérise par conséquent par un niveau d'endettement nul.

Les dépenses réelles d'investissement pour l'année 2014 s'établissent à près de 30 millions €, en nette progression (+36,5 %) après avoir enregistré une hausse de 8,0 % un an plus tôt. Avec un niveau d'endettement quasiment nul, la totalité des dépenses d'investissement est consacrée aux programmes d'équipements et aux immobilisations corporelles.

Les projets de développement du territoire

La Collectivité de Saint-Barthélemy bénéficie d'une capacité d'autofinancement importante ayant permis la planification et le financement de nombreux investissements, sans recours à l'emprunt. Dès 2007, la Collectivité donne la priorité à l'aménagement du territoire et à l'environnement.

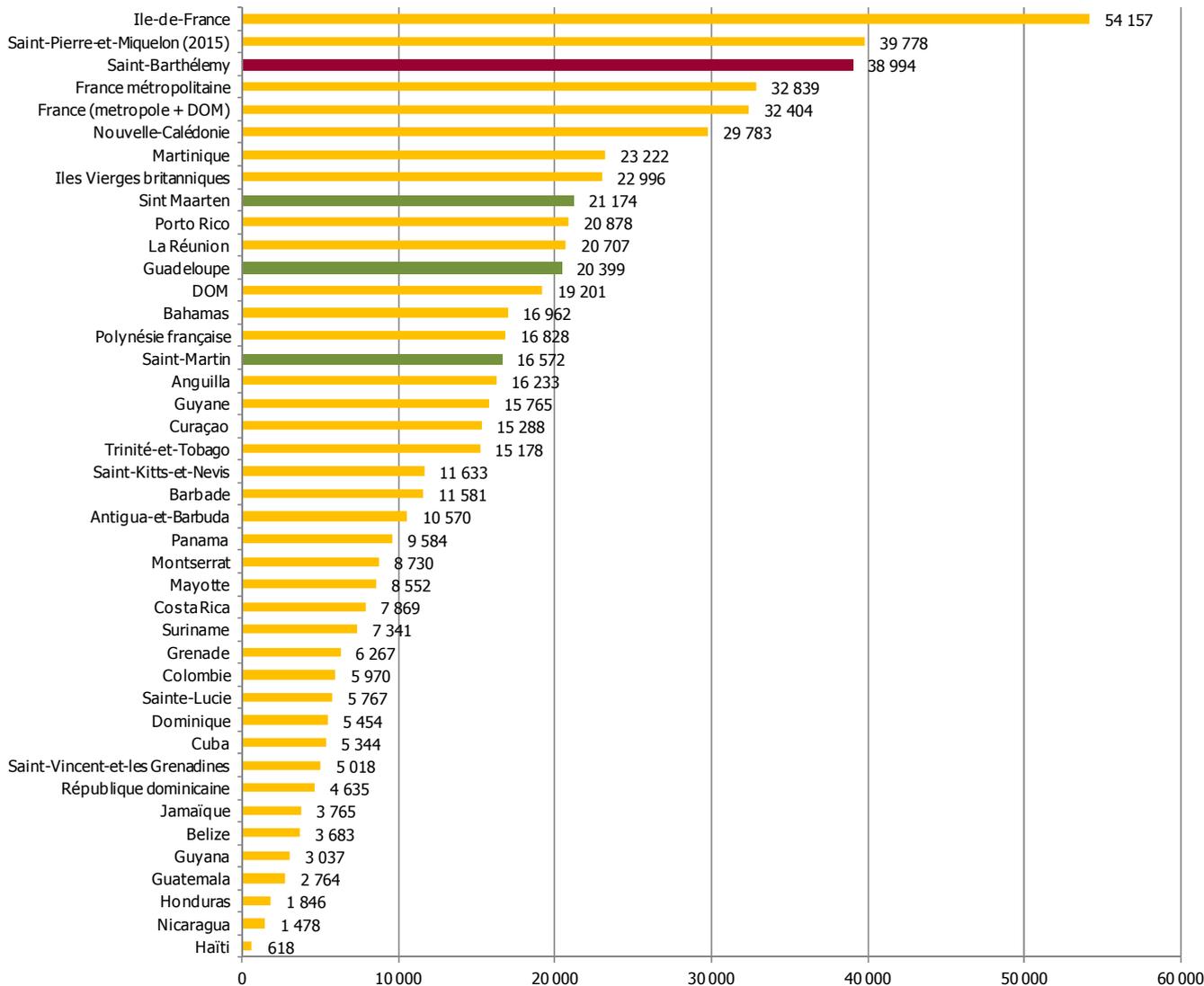
Entre 2010 et 2014, les dépenses d'investissement de la Collectivité ont donc permis le financement de nombreuses infrastructures : la construction d'un EPHAD, d'une morgue à Saint-Jean, de logements, la mise en place de la fibre optique, l'acquisition de terrains, des travaux de voirie, un centre d'accueil pour sportifs, l'aménagement de la zone portuaire et l'extension du port de commerce, des travaux d'assainissement et de voirie, la modernisation de la déchetterie, des travaux d'adduction d'eau potable, etc.

Ces investissements contribuent fortement au développement du territoire, avec l'amélioration du cadre de vie et le maintien de l'attractivité de l'île, ainsi qu'au développement économique, favorisant l'activité des entreprises des principaux secteurs.

UN PIB PAR HABITANT ÉLEVÉ

Le PIB par habitant de Saint-Barthélemy en 2014 est nettement supérieur à la moyenne pour la France entière (32 404 € en 2014). Il se situe à un niveau bien supérieur à celui observé dans les DOM et à Saint-Martin, et ressort comme le PIB par habitant le plus élevé de la zone Caraïbe. Ces comparaisons de PIB par habitant entre pays ou régions doivent néanmoins être interprétées avec prudence : elles ne tiennent pas compte des parités de pouvoir d'achat, qui reflètent notamment les différentiels de prix entre pays ou régions.

Comparaison régionale des PIB par habitant en 2014 (en € courants)



Sources : CEROM, Insee, Banque mondiale, FMI World Economic Outlook database

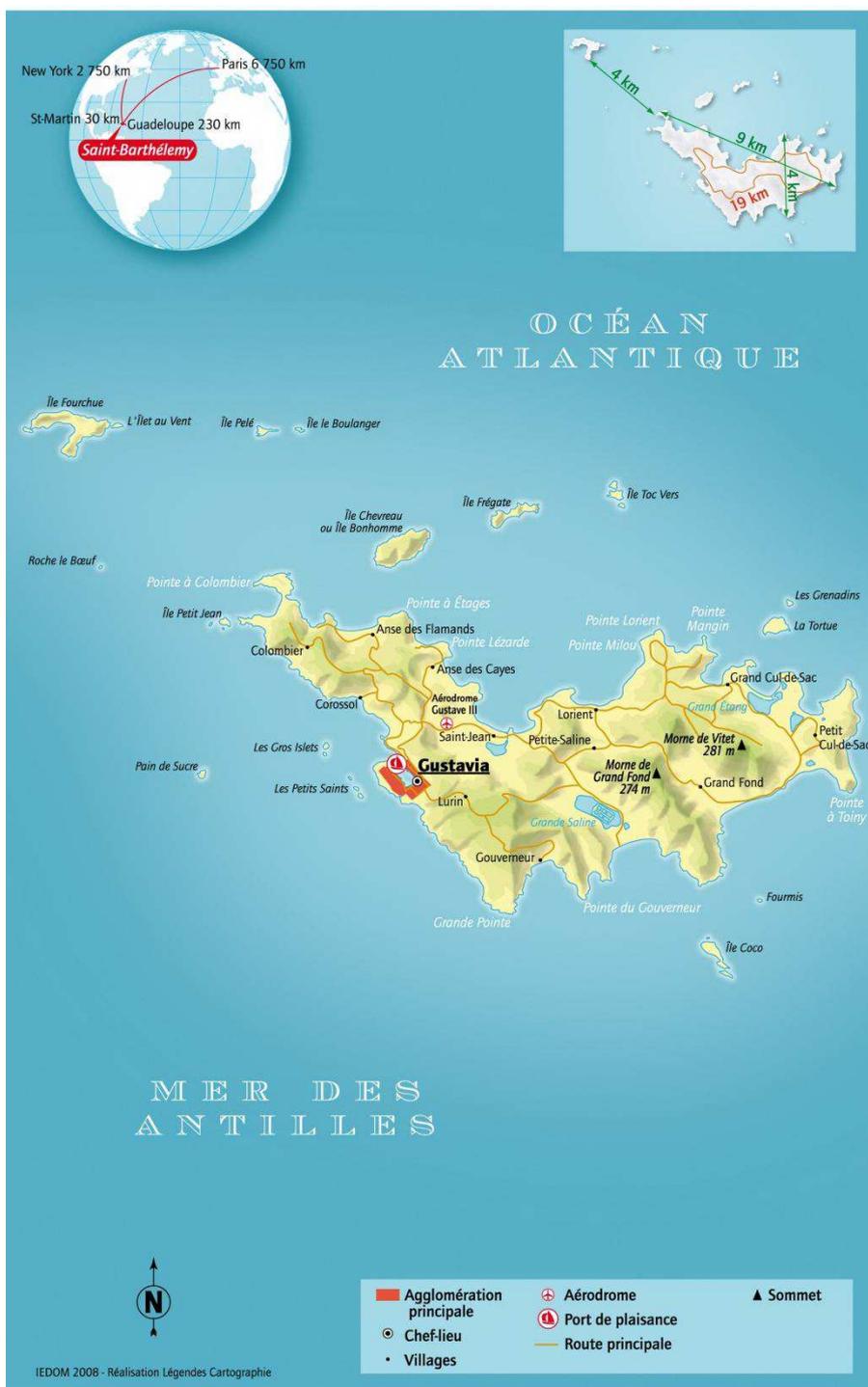
MÉTHODOLOGIE DE L'ESTIMATION DES PIB DES ÎLES DU NORD

À l'instar des estimations de 1999 et 2010, l'estimation du PIB par habitant de 2011 et 2014 a été réalisée par combinaison de méthodes de *benchmarking*. Ces méthodes ont permis une évaluation malgré le manque de données statistiques. À Saint-Barthélemy, le système d'informations statistiques actuel ne permettant pas l'élaboration de comptes économiques, il est difficile de calculer le niveau de richesse réelle par habitant.

L'estimation du PIB peut être réalisée par l'intermédiaire de deux approches. L'**approche par l'offre**, exploitant des données sectorielles détaillées, fournit une estimation du PIB. Celle-ci est validée par l'**approche par la demande**, sous la forme d'un *benchmark*.

Dans le cadre de l'approche par l'offre, faute d'évaluation de la productivité à Saint-Barthélemy, celle-ci a été supposée identique à celle prévalant dans l'espace référent de la Guadeloupe. L'approche par la demande consiste à estimer une relation liant le PIB par habitant aux importations par habitant, compte tenu de la forte corrélation qui existe entre ces deux variables. Pour les estimations de 2011 et de 2014, les données de 24 économies insulaires caribéennes ont été mobilisées.

Remarque : les estimations de 2011 et de 2014 ne sont pas comparables avec les chiffres de 1999 et 2010. En effet, l'historique des séries sur lequel reposent les estimations du PIB par habitant de Saint-Barthélemy a été révisé depuis le dernier calcul (importations, population, comptes économiques de Guadeloupe, etc.).



Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : M.-A. POUSSIN-DELMAS – Responsable de la rédaction : É. MORIAME

Rédaction : M. HÉMAR, M. PULOC'H – Participation aux travaux : R.-M. JEAN, D. LAURET

Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : juin 2018 – Dépôt légal : juin 2018 – ISSN 1952-9619